



En exercice : 59
Présents : 53
Votants : 59

Séance du 18 mai 2026

Le dix-huit mai Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 12 mai 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES SAINT GAULT
RENAZÉ
SAINT AIGNAN SUR ROË
SAINT ERBLON
SAINT MARTIN DU LIMET
SAINT MICHEL DE LA ROË
SAINT POIX
SAINT QUENTIN LES ANGES
SAINT SATURNIN DU LIMET
SENONNES
SIMPLÉ

TRIDON Fabrice, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CLAEREBOUT Évelyne, CHAUVIN Maxime, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
VALLÉE Jean-Luc, titulaire
TISON Hervé, BECQUET Vincent, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires
BRETON Robert, titulaire
de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires
GOUPILLAT Daniel, titulaire
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
GAROT Rémi, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
JOUFFLINEAU Chantal, titulaire
CHABOT Hervé, titulaire
MÉZIÈRES Hervé, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires
BONNIER Stéphane, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFÈVRE Laurent, ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires
PELLUAU BIANCHI Alexandre, LE GUENNEC Aurélie, BALOCHE Dorinne, titulaires
GUILLET Vincent, PELTIER Alexandra, titulaires
ROBIN Gilles, suppléant
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
ROGER Steve, titulaire
/
BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés : GEUSSELIN Stéphanie (Astillé), MAHIER Aurélie (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), BELOUARD Guillaume (La Selle Craonnaise), PROD'HOMME Tanguy (Renazé), JONCHERAY Quentin (Saint Erblon), POIRIER Bruno (Senonnes), FLEURIE Pascal (Senonnes)

Étaient absents : /

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

GEUSSELIN Stéphanie a donné pouvoir à TRIDON Fabrice
HINCELIN Marie-Noëlle a donné pouvoir à GOUPILLAT Daniel
PROD'HOMME Tanguy a donné pouvoir à LE GUENNEC Aurélie
POIRIER Bruno a donné pouvoir à TISON Hervé

MAHIER Aurélie a donné pouvoir à de GUÉBRIANT Bertrand
BELOUARD Guillaume a donné pouvoir à JOUFFLINEAU Chantal

Secrétaire de Séance : Élu **M. Philippe GUIARD**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-05/151 : EAU ET ASSAINISSEMENT

Séance du : 18 MAI 2026

**OBJET 2026-05/151 : EAU ET ASSAINISSEMENT
REPRÉSENTATION AUX ORGANISMES EXTERIEURS – AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'EAU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL 53**

M. Christophe LANGOUËT, Président, rapporte au Conseil communautaire que la Communauté de Communes du Pays de Craon a signé une convention avec les services de l'Agence Technique Départementale de l'eau (ATD EAU) pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les compétences Eau Potable et Assainissement.

Il précise que :

- l'agence technique a pour rôle :
 - d'assurer une veille juridique et technique, animer un réseau d'échanges,
 - d'apporter un appui aux collectivités dans le domaine de l'eau potable (schéma directeur, SIG, protection de la ressource, production, interconnexion, stockage, etc.),
 - d'apporter un appui aux collectivités dans le domaine de l'assainissement (schéma directeur, SIG, station d'épuration, réseaux de collecte, auto-surveillance, etc.) et assistance technique dans l'exploitation des ouvrages, et la production des données pour les documents réglementaires,
 - d'assister les collectivités dans les contrôles des contrats d'affermage, et la délégation de service public.
- l'assistance technique comporte des interventions de base (incluses dans l'adhésion) et des interventions spécifiques (facturées au coût réel) pour accompagnement d'un maître d'œuvre ou d'un prestataire sur des dossiers d'envergure ou particuliers.

Vu l'article L.5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « Le Département, des Communes et des Établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier ».

Vu la délibération de l'Assemblée générale de l'Agence Technique Départementale de l'Eau (ATD'EAU) du 24 octobre 2017, approuvant les nouveaux statuts de cette Agence, et les modalités de participation financière de chaque collectivité tant en eau potable qu'en assainissement,

Vu la délibération n° 2017-12/187 en date du 11 décembre 2017 relative à l'adhésion auprès de l'AT D'EAU,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner deux représentants de la Communauté de Communes du Pays de Craon au sein de cette entité,

Le Conseil communautaire est invité à désigner 2 représentants pour siéger à l'Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale de l'Eau (ATD'EAU).

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 53

Votants : 59 (par le jeu des pouvoirs)

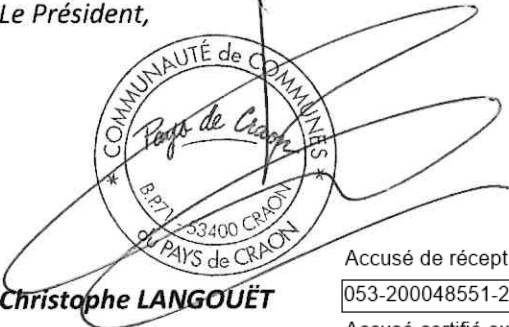
A L'UNANIMITÉ (59 votants)

⇒ **DÉSIGNE** 2 membres élus pour siéger à l'Assemblée Générale de l'Agence Technique Départementale de l'Eau (ATD'EAU) comme suit :

- **M. Richard CHAMARET**
- **M. Hervé CHABOT**

*Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 26 mai 2026*

*Pour extrait conforme,
Le Président,*


Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,


Philippe GUIARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260526-DELIB202605151-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2026
Affichage : 26/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

